

L'indépendance énergétique des exploitations agricoles

- Session : 2019-2020
- Année : 2020
- N° : 241 (2019-2020) 1

2 élément(s) trouvé(s).

- **Question écrite du 12/03/2020**

- de LEGASSE Dimitri
- à BORSUS Willy, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences

Dans le contexte actuel du réchauffement climatique, de la fluctuation des prix du pétrole et du gaz et de la nécessité de produire de l'énergie verte, la dépendance énergétique des exploitations agricoles pose question.

Plusieurs projets tentent de répondre à ce défi et de rendre des exploitations agricoles indépendantes au niveau de l'énergie. Le problème c'est que cela demande de lourds investissements comme la pose de panneaux photovoltaïques et des aides à l'investissement ou des coopératives permettent de répondre à ce défi. De multiples sources de production d'énergie sont envisageables comme la biométhanisation, le biocombustible, les mini-éoliennes, le photovoltaïque, l'hydraulique, ...

C'est un sujet important et je pense qu'il est essentiel d'avoir une Région qui puisse produire une nourriture saine pour chaque citoyen, sans dépendre d'approvisionnements extérieurs qui pourraient être mis en péril à l'occasion de crises.

Que pense Monsieur le Ministre des projets d'exploitations agricoles indépendantes énergétiquement ?

Que fait le Gouvernement wallon pour aider les agriculteurs à produire l'énergie dont ils ont besoin ?

Au niveau des informations, son administration dispose-t-elle de suffisamment d'experts en vue d'orienter les agriculteurs vers des solutions moins énergivores ?

- **Réponse du 27/03/2020**

- de BORSUS Willy

Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, des fluctuations des prix des produits pétroliers, etc., le développement de l'autonomie énergétique est essentiel pour les exploitations agricoles. Cette question doit être envisagée au niveau de l'exploitation agricole mais également à un niveau local ou au niveau de la Wallonie. Rendre chaque exploitation énergétiquement indépendante exigera des investissements, une expertise ainsi que du temps. Cela peut se concevoir au niveau individuel mais également local ou subrégional, sur la base d'un système de type « coopérative », mais également se concevoir au niveau de la Wallonie, lorsque l'agriculture alimente des unités de production d'énergie (bioéthanol,

biométhanisation, agro-pellets, ...).

Pour aider les agriculteurs à produire l'énergie dont ils ont besoin, la Wallonie subventionne de nombreux projets individuels, collectifs ou au niveau régional. Depuis 2015, 75 dossiers d'installations de panneaux photovoltaïques ou d'éoliennes ont été engagés pour un montant d'un peu plus d'un million d'euros dans le cadre du régime des aides à l'investissement ADISA. On dénombre une vingtaine de chaudières agrocombustibles, ainsi qu'une trentaine d'unités de biométhanisation, dont une quinzaine à vocation d'autoconsommation à la ferme. Ces projets peuvent bénéficier actuellement des aides UDE.

Nous soutenons un certain nombre d'organismes, dont ValBiom, qui est en train de réaliser un plan de développement au niveau de la biométhanisation.

En ce qui concerne la recherche, le Centre wallon de Recherches agronomiques poursuit notamment une série de travaux. Des projets comme l'outil Decide (CRA-W) ou Cap'2ER (ULiège) développent des audits énergétiques. Des actions sont également menées au niveau transfrontalier. Notons le projet Interreg Persephone relatif à la biométhanisation avec comme partenaires pour la Wallonie, ASBL Au pays de l'Attert, Agra Ost, ULiège, Kessler SCRL.

Des actions sont également menées dans le cadre de certaines fiches-projets proposées par les groupes d'action locale.

Comme je l'avais déjà évoqué dans le cadre d'une réponse à une question orale de Monsieur Eddy Fontaine, mon intention est de mettre en œuvre un plan énergie-agriculture. Je souhaite développer un projet ambitieux d'audit énergétique à la ferme. Actuellement, l'objectif est de collationner les diverses initiatives qui existent afin d'arrêter une proposition cohérente qui sera mise en œuvre avec mon collègue, le Ministre Henry.

Au niveau des informations, mon administration dispose d'agents qui interviennent en vue d'orienter les agriculteurs (AWAC, SPW ARNE). Des experts travaillant dans différents organismes sont également très actifs.

Les choses bougent, différentes initiatives sont menées par les institutions, des opérateurs privés ou des acteurs associatifs. Ces initiatives doivent être fédérées de manière à pouvoir disposer de données pour se fixer des objectifs et pour pouvoir mener à bien ce programme.